



# MATIÈRES DANGEREUSES ACCEPTÉES ET REFUSÉES AU GARAGE MUNICIPAL



## MATIÈRES ACCEPTÉES

### *PEINTURES*

- Peinture au latex et à l'alkyde ou à émail
- Vernis
- Teintures
- Apprêts
- Produits de traitement du métal, bois ou maçonnerie
- Peinture en aérosols
- Contenants de peinture vides

### *HUILES*

- Huiles à moteur, à transmission ou hydraulique
- Fluide à frein
- Liquide de refroidissement et antigel (prestone)
- Filtres à huile
- Contenants d'huile vides



## MATIÈRES REFUSÉES

- Piles
- Batteries d'auto
- Lampes fluocompactes et tubes fluorescents
- Autre aérosols
- Solvants
- Produits de piscine, chlores
- Pesticides et engrais
- Médicaments périmés
- Produits électroniques
- Écrans, ordinateurs
- Cellulaires
- Lecteur VSH ou DVD
- Radios, etc.
- Bonbonnes de propane
- Autres produits dangereux